

Suppression des réserves obligatoires de café

Arguments pour le maintien des réserves obligatoires

1 Contexte

Déjà dans le Rapport sur le stockage stratégique 2015, le maintien du stockage obligatoire de café avait été remis en question et un examen approfondi avec la branche annoncé. Le 1^{er} juillet 2017, la section stockage de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) a envoyé un questionnaire avec huit questions spécifiques à des propriétaires de stocks obligatoires de café et à des importateurs de café. Le but en était d'obtenir des arguments en faveur du maintien des stocks obligatoires de café sous l'angle de la sécurité d'approvisionnement.

Sur la base des résultats du sondage, le domaine alimentation de l'AEP (approvisionnement économique du pays) a conclu qu'il n'est pas nécessaire de poursuivre le stockage obligatoire de café. Pour justifier sa conclusion, il avance des motifs de physiologie nutritionnelle et de sécurité d'approvisionnement suffisante. Vu que le café n'a pas de valeur nutritionnelle (absence de calories), le domaine alimentation de l'AEP est d'avis que cet aliment de base ne doit plus être considéré comme un bien vital. D'ailleurs, les résultats du sondage n'auraient pas apporté d'arguments permettant de juger le café comme essentiel.

Pour argumenter, le domaine alimentation de l'AEP et la section stockage de l'OFAE avancent deux thèses, lesquelles auraient été clairement confirmées par le sondage de l'OFAE:

Thèse 1 : La sécurité d'approvisionnement est suffisamment garantie pour le café.

Thèse 2 : Le café n'a pas de calories. Du point de vue nutritionnel, il n'est donc pas nécessaire de le soumettre au stockage obligatoire.

Thèse 1: Sécurité d'approvisionnement

La commission d'experts en café a reçu pour examen les résultats du sondage. Dans son analyse, elle arrive à la conclusion que le cercle des destinataires et la nature des questions limitent considérablement, voire falsifient, la valeur informative du sondage. 53 entreprises du secteur du café ont été contactées. Parmi celles-ci figuraient non seulement 15 propriétaires de stocks obligatoires, mais aussi 38 importateurs de café non assujettis au stockage en raison du fait que leurs importations de café ne dépassent pas la quantité-seuil de 400 tonnes. 23 entreprises ont répondu, ce qui correspond à un retour de 43%. La conclusion du rapport est la suivante: "Le faible taux de réponse montre que l'intérêt pour le maintien du stockage obligatoire de café n'est pas très marqué".

La commission d'experts met en doute cette conclusion car elle est trompeuse. Sur un total de huit questions, cinq ne pouvaient être répondues que par les propriétaires de stocks obligatoires. Or, 15 entreprises assujetties au stockage obligatoire (30%) et 38 importateurs non assujettis (70%) ont été interrogés. Ces derniers n'avaient pas les connaissances requises pour répondre aux cinq questions portant sur le stockage obligatoire. La conclusion de l'OFAE est donc unilatérale et la branche ne peut pas accepter cela.

Pour cette raison la commission d'experts a chargé réservesuisse de renouveler le sondage auprès de ses membres (propriétaires de réserves obligatoires de café). Contrairement à la conclusion de l'OFAE, l'annonce de liquider les réserves obligatoires de café a provoqué de fortes réactions dans la branche.

Le sondage réalisé par réservesuisse auprès des 15 propriétaires de réserves obligatoires de café a donné le résultat suivant:

Prise de position	Nombre d'entreprises	Volume du stock obligatoire (en t)	Part (en %)
Pour le stockage	12	13'300	79,0
Indifférent	2	1'400	8,5
Contre le stockage	1	1'900	12,5
Total	15	15'300	100

Sondage réservesuisse (2018)

Du sondage réalisé par réservesuisse, il résulte que 12 entreprises représentant 79% du volume des réserves manifestent un intérêt marqué pour le maintien du stockage obligatoire de café.

Contrairement à l'évaluation de l'OFAE en ce qui concerne la garantie de la sécurité d'approvisionnement, les propriétaires de réserves obligatoires citent trois dangers qui vont à l'encontre de la disponibilité constante du café: la diminution des stocks libres dans les pays d'origine, les dommages environnementaux dans les zones de culture - sécheresse, infestation parasitaire, catastrophe naturelle - et la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement à des perturbations des voies de transport, par exemple par des actes de sabotage informatique (hackers, réseaux, etc.).

Pour illustration:

En 2017, les stocks mondiaux de café vert (stocks libres dans les pays d'origine) se sont élevés à 28 millions de sacs, compte tenu d'une consommation annuelle mondiale de 150 millions de sacs ¹⁾. De la sorte, la réserve de travail dans les pays d'origine correspondait à presque 2,3 mois. Cette disponibilité déjà restreinte est en outre menacée par les trois dangers mentionnés plus haut. La disponibilité permanente dans le commerce et la sécurité d'approvisionnement ne sont donc nullement garanties, contrairement à ce que postule l'OFAE.

Thèse 2: Point de vue nutritionnelle

Contrairement aux autres aliments de base, le café ne contient presque pas de calories ²⁾. Cela n'est pas une nouveauté! En Suisse, la consommation de café est parmi la plus forte au monde avec 8,5 kg par personne et par an. Par conséquent, le café qui est un aliment de base essentiel, peu coûteux et consommé en grande quantité joue un rôle important dans l'alimentation quotidienne de la population.

Il est largement reconnu que le café a un effet stimulant et améliore les performances, non seulement au travail mais aussi dans la vie quotidienne. Ces effets devraient encore se renforcer dans des situations de stress, lorsque l'on se trouve par exemple dans une situation de pénurie. Pour cette raison, les aspects sanitaires devraient également être pris en compte dans une appréciation globale permettant de déterminer si le café est un

¹⁾ A titre de comparaison: En 1990, les stocks libres se sont élevés à plus de 60 millions de sacs, compte tenu d'une consommation annuelle d'environ 95 millions de sacs (correspondant à une réserve de travail dans les pays d'origine d'environ 7,6 mois).

²⁾ Une tasse de café (0,3 dl) a une valeur nutritive de 0,6 kcal (0,5 kcal par les lipides et 0,1 kcal par les protéines).

bien vital en temps de crise et s'il concourt à la maîtriser avec la motivation nécessaire. C'est précisément en raison de ces propriétés que le café peut apporter un effet complémentaire dans des situations de pénurie. Il est donc absolument nécessaire d'élargir la vision unilatérale des calories et de considérer d'autres fonctions vitales. Du point de vue de la branche, les aspects sanitaires suivants sont d'une importance primordiale:

Propriétés	Effets
Lipolyse augmentée	Effets positifs sur le métabolisme
Maintien des réserves en glycogène	Effets positifs sur la performance
Antioxydants	Effets positifs sur l'organisme
Vitamines & minéraux	Effets positifs sur l'organisme Stimulant système nerveux central Effets psychologiques sur l'humeur Prévention du diabète de type 2, maladie du foie et goutte

Sondage réservesuisse (2018)

Le résultat du sondage auprès de nos membres s'oppose donc clairement aux résultats du rapport de l'OFAE du 20 septembre 2017.

2 Autres arguments pour le maintien des stocks obligatoires de café

Stabilité du système, résilience des processus d'approvisionnement

Garantir la disponibilité de biens vitaux, indispensables au bon fonctionnement d'une économie moderne, fait partie des objectifs de l'approvisionnement du pays. L'analyse des risques susceptibles de compromettre cet objectif comprend les défaillances des infrastructures et les risques climatiques et écologiques. Le renforcement de la résilience et de la capacité de régénération des infrastructures d'approvisionnement devrait donc être davantage mis en évidence afin d'accroître la stabilité du système.

En ce qui concerne le café, cela signifie une dépendance totale à l'égard des importations. Le café provient de pays de production géographiquement éloignés qui ne sont pas à l'abri de troubles politiques. Les conditions climatiques et de récolte dans ces pays ainsi que les spéculations boursières dans le monde provoquent des turbulences sur le marché d'approvisionnement. Dans le passé, elles ont entraîné des fluctuations de prix parfois très importantes.

Une autre menace pour la stabilité du système est la forte pression concurrentielle, à laquelle est exposé le secteur du café, comme d'ailleurs tous les autres secteurs économiques qui participent avec succès à la concurrence internationale. Des mesures ciblées d'optimisation des coûts conduisent à une production en flux tendus, c'est-à-dire à une minimisation des stocks tout en maintenant des délais de livraison courts. Le rapport entre les stocks libres et les réserves obligatoires est aujourd'hui d'environ 1:1. Dans ce contexte, la constitution de stocks obligatoires sur une base volontaire sans indemnisation, tel que cité dans le questionnaire de l'OFAE, est totalement irréaliste et méconnaît la situation actuelle sur le marché mondial concurrentiel. Concrètement, la suppression des réserves obligatoires de café réduirait les stocks de café en Suisse à raison de jusqu'à 50%!

Nous sommes d'avis que la prévention des crises devrait se concentrer de plus en plus sur une approche préventive, de sorte qu'une crise puisse être évitée complètement ou son intensité maintenue aussi faible que possible. Maintenir et renforcer dans les pays d'origine la compétence en matière d'approvisionnement est une mesure concrète et préventive pour la Suisse tributaire des importations. Pour ce faire, on a besoin d'une industrie de transformation efficace en Suisse, laquelle utilise cette compétence en matière d'approvisionnement et la met aussi à disposition. Les avantages du stockage obligatoire du café se situent principalement dans le domaine de la sécurité d'approvisionnement et du renforcement de la stabilité du système.

Réflexions économiques

La Suisse est le centre du commerce mondial du café. On estime que 70% à 75% du commerce du café vert passe par la Suisse. Des entreprises telles que Nestlé et Nespresso ainsi que des entreprises de logistique suisses actives au niveau international y ont contribué. La Suisse exporte pour plus de 2,2 milliards de francs de produits caféiers (2017), soit 1% de son produit intérieur brut.

Une interruption prolongée de l'approvisionnement pourrait en peu de temps avoir un effet dévastateur sur le secteur du café et donc aussi sur l'approvisionnement du pays. Les stocks obligatoires agissent contre l'optimisation des coûts, car les entreprises assujetties au stockage sont mises au bénéfice d'une indemnité pour la quantité excédentaire (réserve obligatoire). Les stocks obligatoires ne sont en principe pas éliminés du processus de production car ils restent en rotation. Pour la branche, les stocks obligatoires revêtent une grande importance. Grâce à cet instrument, elle peut surmonter les problèmes d'approvisionnement et de logistique, gérer l'assortiment et les recettes et garantir la qualité à long terme.

Du point de vue de la Confédération, le but primaire des stocks obligatoires est l'approvisionnement de la population en biens vitaux dans une situation de pénurie. Les stocks obligatoires contribuent par ailleurs au renforcement des entreprises et à la stabilité du système d'un secteur économique important. La capacité d'importations est en outre maintenue, ce qui renforce la résilience des processus d'approvisionnement. Les stocks obligatoires de café comprennent actuellement 15'300 tonnes de marchandises d'une valeur d'environ CHF 45 millions, ce qui compte tenu d'une consommation annuelle de 72'000 tonnes correspond à une couverture des besoins d'environ 2,6 mois. La taxe destinée à financer les stocks obligatoires de café s'élève à CHF 0,0375 par kilogramme et n'a que peu ou pas d'impact sur le prix à la consommation en Suisse. Une comparaison avec les pays voisins montre que les taxes à la consommation sont nettement plus élevées pour les produits à base de café, comme le café vert. En Allemagne, cette taxe est de 2,19 EUR/kg et même de 4,78 EUR/kg pour le café soluble ³⁾.

Avec la suppression ses stocks obligatoires de café, considérée sous le seul angle de la faible teneur en calories, on abandonne un système qui est efficace, fonctionne, a fait ses preuves et représente une situation classique gagnant-gagnant tant pour l'économie (plus grande indépendance) que pour la Confédération (sécurité de l'approvisionnement).

³⁾ Taxe de consommation pour le café torréfié en Belgique: EUR 0.24/kg, au Danemark: EUR 7.67/kg et en Grèce: EUR 3.00/kg

3 Conclusions

Les préoccupations exprimées par les propriétaires de réserves obligatoires de café montrent clairement que la vision réductrice des calories comme critère essentiel pour un bien vital ne tient pas totalement compte du café en tant qu'aliment de base. Il est absolument nécessaire que les aspects sanitaires soient également inclus dans une évaluation.

En outre est-il clairement démontré que la garantie de la situation d'approvisionnement postulée par le domaine alimentation de l'AEP n'est pas acquise en cas d'une suppression des stocks obligatoires de café. Nous devons également souligner que la déclaration que la branche n'est pas capable de classer le café comme bien vital n'est pas correcte.

Afin de sauvegarder les intérêts de ses propriétaires de réserves obligatoires de café et de garantir la sécurité effective de l'approvisionnement en café, réservesuisse demande de réexaminer la proposition au Conseil fédéral de supprimer les stocks obligatoires de café. réservesuisse demande de maintenir le système actuel de gestion des stocks obligatoires conformément à l'ordonnance du 20 mai 2017 sur le stockage obligatoire d'aliments et de fourrages (RS 531.215.11).

La coopérative réservesuisse et la Communauté d'Intérêts (CI) Café Suisse se prononcent clairement en faveur du maintien du stockage obligatoire de café, de même que la majorité du secteur du café impliqué.